



Ouverture de commerce

Par **Lio30150**, le **27/06/2022** à **19:30**

Bonjour,

J'envisage de faire modifier un garage/remise en petit commerce de proximité centre ville.

Le Cerfa n°13824*04 est il obligatoire quelle que soit la catégorie de mon commerce ?

Si mon établissement est de 5ème catégorie, je crois qu'il n'y aura pas d'obligation d'autorisation d'ouverture; me le confirmez vous ?

Merci par avance